



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation à Wayaux Le 9 mai 2017 – compte rendu de la séance

Présents :

- Pour les **citoyens** : **23 personnes inscrites** (liste en annexe)
 - Pour les **mandataires (7)** : Emmanuel Wart, Patrick Barridez, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Marie- Cécile Van Beneden, Anne Mathelart
 - Pour l'**Administration communale (1)** : Delphine Deblaer
 - Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan
-

Ordre du jour :

1. Introduction
 2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
 3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR
 4. Consultation par thématiques et résultats
 5. Jeu des affirmations
 6. Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
 7. Conclusion
-

1. Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,... C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au pré-diagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique
- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Wayaux, 4 tables de discussion ont été organisées. Il n'y pas eu de table spéciale pour les élus communaux.

<i>Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,...)</i>	
<i>Atouts/Opportunités</i>	<i>Faiblesses/Menaces</i>
Campagne (promenade)	Impraticabilité pour les piétons du chemin entre Journau et l'école Nettoyage, entretien, praticabilité des sentiers

	<p>(ex.près de l'école)</p> <p>Peu de possibilité de découvrir le village en se baladant</p> <p>Manque de trottoirs</p>
<p>Route en bon état</p> <p>Accès proche en voiture</p>	<p>Etat des routes (rue de la Drève, rue Taravisée, route de Gosselies...)</p> <p>Sécurité routière face à l'école, rue Lacroix et vers Heppignies</p> <p>Sortie du village vers la N5 très dangereuse (mauvaise visibilité à cause d'un problème de stationnement)</p> <p>Manque de respect des règles de mobilité (incivisme)</p>
<p>Tranquillité, calme</p>	<p>Bruit des avions (nuisance voir impacts futurs ?)</p> <p>Bruit de l'autoroute</p>
<p>Propreté</p>	<p>Dépôts de déchets dans les campagnes</p>
<p>Ruralité agricole</p>	<p>Agriculture intensive, très productive</p> <p>Peu d'autres intervenants agricoles que les agriculteurs</p> <p>Difficulté passage des véhicules agricoles à cause de l'augmentation du stationnement des voitures sur la voie publique (alors que les maisons disposent de garages)</p> <p>Urbanisme : milieu agricole est oublié</p> <p>Panneau 30 km avant chemin agricole</p>
<p>Bien desservi TEC</p> <p>Existence du Bonvibus</p>	<p>Manque liaison bus vers la gare de Luttre</p> <p>Bonvibus : passage pendant les heures d'école, les autres villages sont mieux desservis</p> <p>Bonvibus : sous-utilisé (pertinence du maintien ?)</p>
<p>Proximité des grands axes et des services</p>	<p>Menace constante de nouveaux projets</p>
	<p>Parking sur la place n'est pas structuré</p>

	Aire de jeux sur la place au niveau des bancs mal positionnés
Habitat peu dense Petit village calme et accueillant Belle vue paysagère (pas de constructions visuellement dérangeantes)	Menace de nouvelles constructions (création de lotissement sur Wayaux ?!)
	Absence d'aménagements pour les personnes handicapées

Pistes d'actions :

- ✓ Respecter l'atlas des sentiers et rétablir ceux-ci
- ✓ Réhabiliter (usage vélo) les chemins de remembrement le long de la N5 via l'étang des fouilles
- ✓ Créer un cercle horticole
- ✓ Améliorer les interconnexions des voies lentes (pistes cyclables) entre communes limitrophes
- ✓ Garder le cadre rural, un véritable caractère rural à Wayaux
- ✓ Mettre en place d'une Agora (espace-jeu) adaptée avec un aménagement clair et respecté des emplacements parking sur la place de Wayaux
- ✓ Epicerie tournante ou voiture communale pour faire les courses (personnes qui n'ont plus de voitures)

<i>Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,...)</i>	
<i>Atouts/Opportunités</i>	<i>Faiblesses/Menaces</i>
	Problème dans le ramassage des poubelles (le haut de la rue de la Drève et le bout du chemin de Mons) Poubelles à puces cher et pas hygiénique Parc à conteneurs : accès payant pour indépendants
Proximité des grands centres économiques (emplois) et commerciaux	Danger d'extension de ces grands centres (aéroport ...)
Existence d'un gros employeur (entreprise Van	

De Walle)- grossiste en viande	
Logement unifamilial	Logements sociaux trop faiblement représentés en nombre
Services communaux (repas à domicile, aide-ménagère...)	Pas de commerces de proximité (ex. épicerie) à Wayaux
	Service social manquant (pas d'assistante social, pas de psychologue)
Présence d'une crèche Ecole maternelle bien cotée Accueil des enfants en bas âge correct	La crèche s'en va Crèche pour les enfants de Wayaux
	Fourniture électrique (fond rue de la Drève)

Pistes d'actions :

- ✓ Garder la crèche au sein du village
- ✓ Mettre sur pied une école de devoirs, rattrapage, cours de langue à des horaires adaptés
- ✓ Revoir l'accès au parc à conteneurs pour les indépendants (ex. de Mont-St-Guibert)

<i>Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, ...)</i>	
<i>Atouts/Opportunités</i>	<i>Faiblesses/Menaces</i>
Existence d'une maison de village	Utilité de la maison de village ? Pas de possibilité de rassemblement en dehors des associations à la maison de village Pas de possibilité de la louer à usage personnel Pas de vie associative et d'animation autour de cette maison de village
Complexe sportif à Frasnes	Pas de sport à Wayaux
Ecole, crèche dans le village (seules possibilités de fédérer le village actuellement)	Peu ou pas de rassemblement intergénérationnel

	Pas de bibliothèque
	Pas de festivités à Wayaux Rien dans le village (aucune activité prévue)
	Site internet communal-faiblesse de la communication (horaires des sports ou personne de contact au complexe ?) Perte de contact citoyen-administration (heures d'ouverture pour ceux qui travaillent) Manque de communication concernant les nouvelles constructions
Gens sympathiques	Manque de convivialité, d'engagements des habitants

Pistes d'actions :

- ✓ Améliorer la communication via le site internet communal (ex. Villers-la-Ville)
- ✓ Créer un espace ludique de rencontre
- ✓ Rétablir une animation annuelle (fête...)
- ✓ Des ateliers couture, tricot,...
- ✓ Remettre sur pied un véritable comité des fêtes actif et dynamique soutenu par l'administration communale
- ✓ Aménagement de la maison de village pour mouvement de jeunesse, psychomotricité, musique (ouverture à la culture pour la population de Wayaux)
- ✓ Activités culturelles et intellectuelles durant les vacances scolaires (permettre aux enfants de Wayaux de se connaître)

5. Le jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange).

Affirmation 1 : L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune

Moitié de oui et de non

Affirmation 2 : Je participe à des activités dans les autres villages

Moitié de oui et de non

Affirmation 3 : Je me déplace en transport en commun

Majorité de non

Affirmation 4 : J'ai déjà emprunté le Bonvibus

Majorité de non

Affirmation 5 : En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers

Moitié de oui et de non

Affirmation 6 : Je me balade dans les chemins de remembrement

Majorité de oui

Affirmation 7 : Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables

Majorité de oui

Affirmation 8 : Je consulte régulièrement le site internet communal

Moitié de oui et de non

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;

- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,...).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

7. Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises**.

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,...).

Les habitants présents à cette séance ont été principalement sensibilisés par les panneaux d'annonce aux entrées du village.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Martine Gilles & Dimitri Phukan